

En exclusivité sur internet
chez Assurancevie.com

	EVOLUTION PER AVIVA	SURAVENIR PER SURAVENIR
Modalités d'adhésion possibles	Papier et PDF dynamique	Papier et PDF dynamique (signature électronique prévue début 2021)
Minimum de versement	À l'ouverture : 500 € En cas d'ouverture par transfert : 100 € Versements libres ultérieurs : 500 € Versements programmés : dès 50 €/mois	À l'ouverture : 1 000 € En cas d'ouverture par transfert : 50 € Versements libres ultérieurs : 1 000 € Versements programmés : dès 100 €/mois
Frais sur versement	0% ⁽¹⁾	0% ⁽²⁾
Frais de gestion annuels sur le fonds en euros	0,60%	0,80%
Frais de gestion annuels sur les unités de compte* > En gestion libre ou en gestion à horizon > Dans le cadre du mandat d'arbitrage	0,60% Non concerné	0,60% 0,90%
Frais d'arbitrage	0% ⁽¹⁾	0% ⁽²⁾
Frais de changement de modes de gestion	0%	0%
Frais lors de la sortie en capital	0%	0%
Frais lors de la sortie en rente	3% de frais d'arrérages + 1% max. de frais sur encours de rente	0,80% de frais sur encours de rente
Modes de gestion	Gestion à horizon- Gestion libre	Gestion à horizon - Gestion libre - Mandat d'arbitrage
Combinaison des modes de gestion possible	Oui	Non
Caractéristiques de la gestion à horizon	3 orientations de gestion qui sécurisent progressivement sur le support en euros	3 orientations de gestion construites en architecture ouverte
Mandat d'arbitrage	-	5 mandats pilotés par des sociétés de gestion conseil différentes et présentant chacun leur propre stratégie d'investissement
Nom du fonds en euros	Aviva RP Garantie Retraite	Actif Général de Suravenir
Rendement 2020 du fonds en euros ⁽³⁾	1,66% ⁽³⁾	1,70%
Nombre d'unités de compte*	Plus de 110	Plus de 280
> Dont supports immobiliers (SCI, OPCI, SCPI...)	1	Plus de 20
> Dont trackers/ETF	-	Plus de 50
> Dont fonds labellisés ISR	Plus de 20	Plus de 70
Options d'arbitrages programmés	Non	Oui (rééquilibrage automatique, investissement progressif, sécurisation des plus-values, stop loss relatif, dynamisation des plus-values)
La table de mortalité est déterminée...	Dès l'adhésion	Lors de la mise en service de la rente
Actes de gestion réalisables en ligne	Consultation du contrat, versements libres, versements programmés, arbitrages et changement d'adresse postale	Consultation du contrat, versements libres, versements programmés et arbitrages
Commentaires	Distribué en exclusivité par Assurancevie.com, Evolution PER bénéficie d'une grande souplesse et permet de cumuler les modes de gestion au sein d'un même contrat. Il présente des garanties non négligeables, que ce soit pour la protection de ses proches grâce à une garantie plancher incluse ou pour la garantie d'un revenu minimum à l'échéance.	Suravenir PER a de grandes qualités pour chercher à valoriser son épargne sur le long terme. Il offre un large choix de modes et de profils de gestion mais aussi un univers d'investissement riche et diversifié en gestion libre. Dans le cadre de sa gestion à horizon, il fait appel à des sociétés avec un solide savoir-faire pour les supports en gestion à horizon.



***AVERTISSEMENT : Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés. Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement de la Notice des contrats, disponible sur www.assurancevie.com.**

⁽¹⁾ Hors investissement sur l'OPCI Aviva Investors Experimmo, qui comporte des frais d'entrée de 2,95%.

⁽²⁾ Hors frais éventuels en cas d'opération sur des supports immobiliers (SCI, SCPI, OPCI...) et/ou sur des trackers/ETF.

⁽³⁾ Taux de revalorisation des fonds en euros nets de frais de gestion annuels, bruts de prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur, et hors frais éventuels liés à la garantie décès. **Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.**

Mentions légales :

Evolution PER est un contrat de groupe ayant pour objet la couverture d'engagements de retraite supplémentaire, souscrit par l'APACTE auprès d'Aviva Retraite Professionnelle et commercialisé par Assurancevie.com. Aviva Retraite Professionnelle est une Société anonyme au capital de 105 455 800 €. Il s'agit d'un Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances, situé au 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes. 833 105 067 R.C.S Nanterre. L'APACTE – Association de promotion des actions pour l'épargne retraite – est une Association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, située au 24-26 rue de la Pépinière 75008 PARIS.

Suravenir PER est un Plan d'Épargne Retraite individuel, contrat d'assurance de groupe de type multisupport dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle, commercialisé par Assurancevie.com et géré par Suravenir - Entreprise à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 111 000 000 €. Entreprise régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest.

Assurancevie.com est une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 880 568 423 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 20 001 801. Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle à jour au 02/02/2021.